

DÉPARTEMENT DE L'ISERE  
COMMUNE DE POISAT



DEC20221108\_25

Le Maire de la commune de Poisat (Isère),

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° *DEL20200608\_17* du conseil municipal du 08 juin 2020, transmise en Préfecture le 11 juin 2020 donnant délégation au Maire, ou en cas d'empêchement du Maire, à la 1<sup>ère</sup> Adjointe, pour « *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget* » et précisant que cette délégation au Maire sera limitée à un montant de 90 000 € HT pour les marchés et accords-cadres de travaux et à 40 000 € HT pour ceux de services ou fournitures ;

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence publié le 11 juillet 2022 sur la plateforme de gestion des marchés <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com/> pour les contrats d'assurances de la commune de Poisat ;

Considérant le rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet ARIMA CONSULTANTS ASSOCIES ;

### DECIDE

De signer avec les sociétés ci-dessous les marchés d'assurances qui prendront effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour une durée de 4 ans.

Lot	Attributaire	Montant annuel TTC
LOT 1 : DOMMAGES AUX BIENS ET DES RISQUES ANNEXES	GROUPAMA RHÔNE ALPES AUVERGNE 50 rue de St Cyr, 69251 LYON CEDEX 09	4 111,20 €
LOT 2 : RESPONSABILITÉS ET RISQUES ANNEXES	SMACL ASSURANCES SA 141 avenue Allende, 79031 NIORT CEDEX 9	2 516,75 €
LOT 3 : VÉHICULES ET RISQUES ANNEXES	PILLIOT Rue de Witternesse, BP 40 002 62921 AIRE SUR LA LYS CEDEX	2 068,61 €
LOT 4 : PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS ET DES ÉLUS	SMACL ASSURANCES SA 141 avenue Allende, 79031 NIORT CEDEX 9	145,06 €

Fait à Poisat, le 08 novembre 2022  
Le Maire, Ludovic BUSTOS

